

Réf: Dossier 329396

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MAMADOU DIARRA COTE D'IVOIRE » en abrégé
« S.M.D.CI »

Siège ANYAMA ATTINGUIE NON LOIN DU PEAGE , Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/06/2024 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAI, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MAMADOU DIARRA
COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.M.D.CI »

Objet : - L'Import-Export ; - Vente de marchandises diverses ; - Commerce Général. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANYAMA ATTINGUIE NON LOIN DU PEAGE , Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIARRA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07402 du 24/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI